

# ITINÉRANCE ET PLEIN AIR

La saison des séances en plein air qui bat son plein, bien souvent opérées par les circuits itinérants, est l'occasion de revenir sur l'activité au long cours de ces cinémas de proximité, et leurs liens avec les salles fixes.



Projection à Lumbres (Pas-de-Calais) en juillet 2022, opérée par le circuit Ciné Ligue Hauts-de-France

© M. Charlier, D. Dubois / Ciné Ligue

## AINSI VA L'ANCI

Très sollicités en été, les cinémas itinérants œuvrent toute l'année pour le lien social et la diffusion des films à travers tous les territoires. En témoignent les projets de l'Association nationale (Anci) qui les fédère.

« L'itinérance cinématographique n'a jamais été aussi moderne et contemporaine qu'en ces temps troublés », affirmait Rafael Maestro, président du réseau des Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (Cina), fin 2022, mettant en avant le rôle que jouent les itinérants dans la pratique sociale de la culture, l'éducation aux images et la proximité territoriale. Une mission, mais aussi des valeurs et un fonctionnement que l'Association nationale des cinémas itinérants (Anci), qui regroupe 70 des 115 circuits existants, a souhaité énumérer dans une charte, en cours de rédaction. « L'association a aujourd'hui 12 ans, certains de ses membres fondateurs sont partis, et la nouvelle génération voulait réaffirmer notre éthique et nos objectifs communs, notamment vis-à-vis de nos partenaires financiers », explique Anne Lidove, présidente de l'Anci qui a tenu son assemblée générale en mai dernier. Une charte qui rappelle en préambule que les cinémas itinérants sont des exploitants, identifiés par un numéro d'autorisation du CNC. « Pendant longtemps nos activités ont pu être dévalorisées ou perçues comme de la concurrence de la part des salles fixes ; elles se rendent compte aujourd'hui qu'intensifier l'offre dans les territoires fait aussi la promotion du cinéma en général et que notre maillage territorial

bénéficie à tout le secteur. » L'action de l'Anci dans diverses instances professionnelles (commission nationale art et essai, groupe de travail du CNC sur la diffusion non-commerciale, commission Éducation aux images de la FNCF, etc.) ont aussi contribué à une meilleure reconnaissance du secteur. Reste qu'au regard du nombre de personnes que touchent les itinérants et des territoires où ils opèrent – y compris des zones péri-urbaines « difficiles » –, « les financements publics sont trop faibles », au sortir d'une année qui a été difficile.

**115 circuits itinérants,  
soit 5,4 % des cinémas français**

**Plus de 2000 communes desservies,  
soit 5 % des communes françaises**

**55 % des circuits est classé art et essai**

**20 % des circuits ne fonctionne  
qu'avec des bénévoles**

### Plus de travail et moins de résultats

En effet, « pendant tout le confinement, nous avons été bien soutenus, y compris du côté des collectivités qui ont généralement poursuivi leur financement », témoigne Anne Lidove, expliquant que les itinérants sont « sortis de la crise pas trop abîmés ». Mais en 2022, comme l'a constaté l'association lors d'un tour de France auprès de ses adhérents, tous les circuits ont augmenté le nombre de projections, multiplié les séances scolaires pour compenser la baisse de spectateurs sur celles tout public, et intensifié leur travail d'animation... sans redresser leurs finances. « En itinérance comme ailleurs, il est indispensable aujourd'hui d'événementialiser nos séances, ce qui est très chronophage et pas tenable sur la durée. Nous n'avons pas suffisamment de personnels, nous épuisons les bénévoles et ne sommes pas soutenus davantage ».

## Formation projection

Pour partager les connaissances et permettre une utilisation optimale du matériel, l'Anci a conçu une formation pour les projectionnistes (pro et bénévoles) adaptée au cinéma itinérant. Animées par deux intervenants du groupe technique de l'Anci, (Vincent Kopf de Cineco et Julien Poujade de la Maison de l'Image), ces sessions ont permis de former une quarantaine de personnes en 2022 (à Digoïn (Bourgogne-Franche-Comté), Florac (Occitanie) et Lille (Hauts-de-France), sans oublier une formation pour des opérateurs de salles fixes, à la demande du Slec. La formation doit évoluer, notamment pour améliorer le son, l'un des points les plus fragiles en itinérance.



DNVes



© Antoine Linnert / Ciné Ligue CA

Projection à Arcis-sur-Aube, par Ciné Ligue Champagne-Ardennes

Et si le plein air compense la stagnation des subventions et les pertes structurelles sur les activités des circuits, là aussi les plannings sont saturés. « *Nous avons mis beaucoup d'énergie dans le plein air l'an dernier, avec 1/3 de séances en plus que sur les années pré-Covid. C'est une activité que nous facturons, ce qui nous permet parfois de gagner de l'argent en été... alors que dans l'itinérance on en perd toute l'année.* » Mais face à la demande, notamment des mairies, « *nous sommes au bout de ce que l'on est capable de faire, limités en termes de personnels et de matériel, alors que de nombreux opérateurs privés s'y sont mis. Nous ne pouvons plus trouver de marge là-dessus.* »

Une partie importante des itinérants a donc fini l'année 2022 en perte, certains sont dans des situations critiques avec risque de licenciement, et la plupart n'équilibre pas son budget 2023. Certes, la fréquentation a bien repris depuis le début de cette année comme au niveau national, – d'autant que les itinérants ont un accès au film plus rapide depuis la fin des VPF – mais « *nos places sont moins chères, donc nous subissons davantage l'inflation.* »

**40 000 séances itinérantes en 2022**

**1 250 000 spectateurs,  
pour 32 en moyenne par séance**

**Un tarif moyen inférieur à 4 €**

## France Ruralités

Sachant qu'un tiers de la population française habite dans une commune rurale, le plan France Ruralités, annoncé le 15 juin dernier par le Gouvernement, vise à répondre aux besoins des territoires ruraux et des habitants, en collaboration avec les collectivités. Parmi les mesures, qui concernent la biodiversité, la santé, le logement... mais aussi l'éducation et la culture, le lancement d'un nouveau programme de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion sociale), baptisé « Villages d'Avenir », ou encore un plan « *en faveur de l'ingénierie culturelle en ruralité* » pour soutenir l'entretien du patrimoine national. Pour l'heure, on n'a guère d'informations sur ce qui pourrait concerner directement les cinémas itinérants, mais l'Anci détaillera le plan lors de ses États généraux en septembre.

## Soutien espéré de France Ruralités

Aussi, Anne Lidove espère de nouveaux soutiens, comme ceux qui pourraient venir de France Ruralités, projet dans le cadre duquel l'Anci a été auditionnée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. « *Nous attendons beaucoup de ce dispositif, qui, selon les axes, sera développé en lien avec d'autres ministères, dont celui de la Culture et peut-être celui de l'Éducation nationale, pour le développement culturel en milieu rural.* » Une nouvelle source de financement qui pourrait aussi soutenir les salles fixes des territoires ruraux... même si le dispositif reste flou pour ce qui concernerait directement le cinéma\*.

Du côté des subventions art et essai, « *qui représentent des aides très limitées pour nous* », l'Anci a aussi été entendue par les sénateurs Boulay-Espéronnier, De La Provôté et Bacchi dans le cadre de leur rapport et notamment sur l'art et essai. Si plus de la moitié des itinérants sont classés aujourd'hui, d'autres y échappent car ils ne tournent pas en été et n'ont pas 52 semaines d'activité par an. « *Mais les pouvoirs publics sont très sensibles à notre action culturelle et la réforme prévoit un autre mode de calcul pour les territoires ruraux* », explique Anne Lidove, estimant que « *le classement art et essai des itinérants ne devrait pas être remis en cause.* »



Julien Robillard

Le camion de Ciné Passion 24 décharge à Saint-Astier

## L'enjeu des jeunes... et du digital

Seuls 10 cinémas itinérants ont bénéficié l'an dernier du fonds Jeunes cinéphiles – « dont les critères demandés ne correspondaient pas à notre activité » –, mais l'Anci a été retenue dans le cadre de l'appel à projet 15/25 ans, pour développer la communication digitale à destination des jeunes. L'un des points forts du projet est la création de l'outil "CG com", pour récolter et agréger les séances en salle et en plein air sur le pass Culture, dont le volet individuel – « qui représente un travail trop chronophage pour des publics qui sont rares en territoire rural » – est très peu utilisé par les itinérants. "CG com" devrait leur faciliter la tâche de façon générale. « Nous sommes encore dans la phase de lancement, 15 structures utilisent cet outil qui va nous permettre de rassembler l'ensemble de nos séances, au-delà de celles destinées aux 15-25 ans, sur d'autres plateformes comme celle d'AlloCiné. » Mais si l'appel à projets aura permis aux circuits de se moderniser, il reste beaucoup à faire sur le digital en général, de la VAD à la communication sur les réseaux sociaux, à commencer par la formation. Sachant que les plateformes existantes ne sont pas adaptées aux activités multi-sites des itinérants.

De nombreux chantiers sont donc en cours pour l'association, pour professionnaliser la médiation et la communication, tant au niveau local que numérique, mais aussi améliorer le confort et l'équipement des lieux qui accueillent les séances, renouveler le matériel de projection... et trouver de nouveaux soutiens pour « doter enfin la tête de réseau nationale de moyens de suivre plus individuellement les circuits itinérants fragilisés ».

Les prochains États généraux des cinémas itinérants auront lieu du 8 au 9 septembre au Somail, à côté de Narbonne, dans le cadre de la manifestation « Coup de projecteurs », organisée par l'ACCILR (Association des cinémas indépendants et itinérants du Languedoc-Roussillon) et les six circuits itinérants d'Occitanie.

Cécile Vargoz



Séance dans les arènes de Parentis-en-Born, par le Circuit des Pins (Landes)

## Plein air par les itinérants

**90% des circuits itinérants mettent en œuvre des séances en plein air, majoritairement en non commercial et sous forme de prestations (pour 58% des circuits)**

**17% des cinémas itinérants ne proposent que des séances en plein air avec billetterie**

**10% des cinémas itinérants dépassent les 90 séances en plein air par été**

## États généraux du cinéma itinérant

**8 & 9 septembre 2023 - Le Somail (près de Narbonne)**

Les circuits itinérants se retrouveront à la rentrée dans l'Aude, au bord du canal du midi, dans le cadre de la manifestation « Coup de projecteurs », en présence de représentants nationaux du secteur, d'élus de la Région Occitanie et de la Drac... pour aborder tous les sujets qui les concernent, autour de repas champêtres et de films en plein air.

**Le vendredi 8**, la réunion plénière du matin sera l'occasion de présenter le programme France Ruralités et de revenir sur le rapport du Sénat « Le cinéma contre-attaque », avant d'aborder le sujet des médiateurs.rice.s culturels, avec Cina et l'Afcae. Une autre partie sera consacrée à la transition écologique (aides et préconisations transposés aux circuits itinérants, initiatives de co-voiturage...) avec une présentation de l'état des lieux des salles agréées, mené dans les Hauts-de-France.

L'après-midi, présentation de l'outil CG com et du partenariat avec le pass Culture et présentation des solutions de billetterie avec témoignages d'utilisateurs parmi les itinérants.

**Le samedi 9** : Après lecture et adoption de la charte des bonnes pratiques de l'Anci et une session sur l'utilisation du site adhérents de l'association, la matinée sera consacrée à des échanges sur les plans techniques, stratégiques et politiques pour l'avenir des circuits et leur démarche collective.

Les participants pourront aussi suivre l'installation des 8 pôles de projection plein air, par les circuits itinérants adhérents de l'ACCILR : Ciném'Aude, Cinéco, Ciné Méditerranée, FDFR 46, Mondes et Multitudes, Road Movies et Cinémaginaire (avec le concours de Decipro)... et bien sûr, assister aux projections du vendredi soir. Parmi les courts et longs au programme, *Le Livre des solutions* de Michel Gondry, tourné en Région Occitanie.

## Play it again ! à ciel ouvert

À l'occasion du festival de classiques, l'ADRC et l'Anci s'associent aux Journées européennes du patrimoine (16 et 17 septembre 2023) en proposant des projections plein air dans différents sites patrimoniaux. L'opération s'adresse en priorité aux exploitants itinérants ou à ceux qui agissent comme prestataires techniques d'une salle fixe, et permet d'avoir accès à plus de 20 films en version restaurée à des tarifs privilégiés. L'ADRC peut également prendre en charge le déplacement d'un intervenant si une animation est proposée par l'organisateur.



Séance à Viols-le-Fort (Hérault) le 15 juillet, par Ciné Plan

## La CST réactualise sa recommandation pour la projection plein air



Plein air à Mazingarbe, par Ciné Ligue Haut-de-France

©K/W/Charlie Dubusse

**Pour qu'une œuvre de cinéma soit diffusée en plein air dans les meilleures conditions, la recommandation technique, ouverte à la consultation des professionnels, rappelle les principes de base à respecter.**

Les séances qui se multiplient dans des lieux qui ne sont pas spécifiquement adaptés au cinéma, ne sont pas toujours suffisamment encadrées. En effet, si les normes Afnor (l'une pour les caractéristiques dimensionnelles de la salle, l'autre sur la projection) obligatoires en salles ne le sont pas pour le plein air, la Commission supérieure technique de l'image et du son rappelle qu'il faut s'en

approcher, et ce « dans le respect de l'œuvre cinématographique comme du spectateur ». Forte de son expertise, notamment sur le Cinéma de la Plage au Festival de Cannes ou le plein air de la Villette à Paris, la CST a donc révisé sa recommandation sur le sujet. Elle a été présentée dans ses grandes lignes lors des Après-midis de la CST à Cannes en mai dernier, par Jean-Baptiste Heynemann, délégué général de la Commission supérieure technique et Mathieu Guetta, référent exploitation. Les projections ayant lieu généralement la nuit, la première évidence est de s'assurer de l'heure du coucher du soleil ou de l'orientation des derniers rayons, et ce dès que l'on fixe l'horaire de la séance (parfois plusieurs

mois à l'avance). Il faut repérer les différentes sources de lumière et de bruits parasites (éclairage public, commerces...), s'en éloigner ou négocier avec le voisinage. Sans oublier de faire des réglages la veille de la projection. L'emplacement de l'écran sera sélectionné en fonction des vents dominants et flux d'air, et à la distance qui le sépare du premier rang, on ajoutera la hauteur du cadre de l'écran (qui peut être gonflable ou rigide), pour raison de sécurité en cas de chute.

Pour la qualité de l'image, il faut s'inspirer des normes applicables en salles, notamment la puissance de la lumière qui doit être de 48 cd/m<sup>2</sup>, en veillant d'avoir des projecteurs assez puissants. « Et dans tous les cas pour une projection cinéma, on utilise des projecteurs certifiés DCI (Digital Cinema Initiatives) pour des films en DCP, en aucun cas des blu-ray ou autre clé USB! ». Côté son, il est beaucoup plus compliqué d'installer les enceintes d'ambiance en extérieur, mais on veillera à avoir des enceintes à gauche et à droite qui reprennent les canaux gauche, centre et droit, complétées quand c'est possible possible d'une enceinte au centre. Et bien sûr, les équipements devront permettre de couvrir toute la zone des spectateurs. La recommandation CST-RT-020 est disponible sur le site de la CST, qui invite l'ensemble des professionnels concernés à laisser leurs remarques jusqu'au 6 octobre, avant la publication définitive.

Cécile Vargoz

## Plein air 2022 : les chiffres du CNC

2164 demandes (+4% par rapport à 2021)  
4407 séances (-7% par rapport à 2021), dont  
63 refusées (-4%)  
71% des demandes ont été faites pour une seule séance  
93% des séances étaient gratuites pour le public

Une stabilité depuis deux ans, après un nombre excessif de séances en 2020 dû à un effet « drive-in ».

95% des séances ont eu lieu en juillet et août  
662 séances en Occitanie, 1<sup>re</sup> région pour le plein air  
65% de films français

### Organisateurs

La moitié des séances en plein air sont organisées par une collectivité territoriale (dont 44% de mairies), et près d'un quart (21%) par des associations culturelles. Comme en 2021, les refus du CNC portent principalement sur les mairies (54% des refus). Concernant les prestataires, 31% sont des entreprises privées, les structures professionnelles du cinéma (circuits itinérants, réseaux de salles et salles de cinéma) assurant plus d'un tiers des projections (35%).

## Sol Cinema, simple et solaire

Sur les routes du Pays de Galles et au-delà, un petit cinéma itinérant renoue avec les racines foraines du cinéma, tout en explorant un avenir durable.

C'est une petite caravane, de 5 mètres sur 2, qui a déjà traversé plusieurs décennies, dont quelques années intermédiaires à abriter des poules, puis à stocker des pneus de voiture. Puis, il y a 12 ans, suite à une rénovation audacieuse, le véhicule a entamé sa nouvelle vie de... cinéma.

Murs rayés rouge et jaune, rideaux à franges, plafond peint et un style vintage des salles de cinéma de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : Sol Cinema. « C'était en 2010 et nous cherchions comment montrer nos courts métrages d'activisme écologique », se souvient Paul O'Connor, réalisateur de documentaire indépendant devenu gérant de cinéma itinérant. En plein boom du streaming, l'audacieux entrepreneur mise sur une expérience décalée, avec l'humble ambition de recréer le glamour des cinémas d'autrefois.

L'expérience Sol Cinema inclut ainsi des ouvreuses – aux costumes inspirés *The Music Man* de Morton DaCosta (1962) –, un tapis rouge, un stand de pop-corn. Même pour l'équipement technique, la petite caravane-ciné a

vu grand, avec un son surround et projecteur numérique (camouflé dans un boîtier d'éclairage au style années 1920), le tout fonctionnant à l'énergie solaire ! De fait, grâce à sa taille, Sol Cinema couvre ses besoins énergétiques avec un simple panneau solaire mobile. D'une capacité d'accueil de huit à douze spectateurs, il est le plus souvent loué pour des événements spéciaux, des festivals aux fêtes de rue en passant par les réunions d'entreprise. « Mais nous avons également fait des projections dans des zoos, des fermes, des usines, des champs... », ajoute Paul O'Connor.

Depuis sa reconversion, la caravane-ciné a voyagé partout en Europe, de l'Irlande à la Croatie, diffusé environ 300 films – exclusivement des courts métrages indépendants, généralement de moins de 5 minutes, aux thèmes environnementaux, sociaux ou politiques forts – et accueilli un total d'environ 110 000 à 120 000 spectateurs.

Ayşegül Algan

En collaboration avec Boxoffice Pro US



©maria.knop@gmail.com - +359151017137

# QUAND LES SALLES FIXES PRENNENT LE PLEIN AIR

## CinéMercat: l'association inédite de trois exploitants en pays catalan

C'est dans le cadre du MerCat, marché catalan de gastronomie et artisanat qui anime les soirées de Saint-Cyprien Plage en été, que l'Yre Cinémas, la SNES-CinéMovida et Cinémaginaire ont décidé de s'allier pour proposer des projections plein air. « C'est un partenariat unique, alors que nous sommes d'habitude en rivalité », se réjouit Jérôme Quaretti de l'Yre Cinémas, qui gère avec Frédéric Perrot les Clap Ciné de Canet et Leucate-Barcarès. Le duo s'est ainsi associé à Jacques Font, l'historique exploitant des Castillet et Mega Castillet de Perpignan – « alors que nous avions été en concurrence sévère à l'été 2020 sur des drive-in » – et au circuit itinérant local Cinémaginaire, présidé par Bernard Arnould. « Nous avons signé une convention tous les trois pour cadrer notre engagement », lequel consiste donc à proposer, cinq soirs par semaine durant tout l'été, des séances sur le port de Saint-Cyprien. Les programmeurs du Clap Ciné de Canet et du Castillet de Perpignan – Jérôme Quaretti et Jonathan Isabelle – datent ensemble les films, les billetteries CNC de leurs cinémas sont délocalisées à tour de rôle, un soir sur deux, tandis que Cinémaginaire assure la prestation technique. Le public profite ainsi d'un écran de 7 mètres et d'une projection laser, pour des places à 7,90 € et 6,90 € pour les moins de 18 ans, qu'il peut réserver en ligne, tout en ayant accès – avant, pendant et après la séance – au bar et à la confiserie du MerCat. Trois catégories de sièges sont



Jérôme Quaretti, Frédéric Perrot (l'Yre cinémas), Bernard Arnould (Cinémaginaire), Raphaël Dumas (organisateur du MerCat), Jacques Font (SNES) et debout Thierry Del Poso, maire de Saint-Cyprien.

disponibles – une quarantaine de transats, des chaises rembourrées en velours et du gradinage – pour une capacité maximale de 350 places.

Le CinéMercat a démarré le 23 juin avec *The Flash*, puis une avant-première de *Petit Jésus* en présence de l'équipe. Cette association permet en effet aux trois concurrents historiques de proposer des sorties nationales (*Oppenheimer*, *Les Blagues de Toto...*) ou des avant-premières comme celle de *Barbie*. « Et le 26 juillet,

nous nous associons à tout le MerCat pour une soirée *Queen*, avec un set de DJ et la projection de *Bohemian Rhapsody en version karaoké* », annonce Jérôme Quaretti. Si, à l'heure où il nous parle, l'opération n'a pas encore atteint l'équilibre économique, les premières séances sont encourageantes – 177 payants pour la sortie de *Mission: Impossible 7* ou 80 pour *Petit Jésus* – et le CinéMercat devrait trouver son rythme de croisière à partir de la mi-juillet.

C.V.

## Le Diagonal de Montpellier fête ses 40 ans à ciel ouvert



Chaque été, le complexe art et essai-recherche prend le grand air le temps de cinq soirées. Cette année, le "Diago en plein air" avait une saveur particulière. Point d'orgue d'un mois de festivités pour la quarantième année du cinéma, il marquait aussi celle de la reprise par Haut et Court en décembre dernier.

L'occasion d'une passation en public entre Antoine Pereniguez, le fondateur, et Martin Bidou, nouveau gérant du complexe de 6 salles. Et ce, devant 800 spectateurs qui s'étaient déplacés à la Halle Tropisme, friche culturelle à deux pas du centre de Montpellier, pour voir *Perfect Days* de Wim Wenders. Comme les

précédentes, la 8<sup>e</sup> édition du "Diago en plein air" proposait en effet cinq films cannois en avant-première. *Les Feuilles mortes* d'Aki Kaurismäki, *The Old Oak* de Ken Loach, *Une année difficile* de Toledano et Nakache et *Simple comme Sylvain* de Monia Chokri. « Nous essayons d'avoir une programmation équilibrée sur les 5 jours, qui rassemble à la fois notre public d'habités et ceux qui fréquentent Tropisme, contents d'avoir du cinéma de qualité dans un lieu qu'ils apprécient », témoigne Noémie Bédredé, directrice du Diagonal.

L'événement, du 5 au 9 juillet dernier, a totalisé 2 700 entrées, un record par rapport à la moyenne de 2 000 spectateurs des années précédentes. « Ce n'est toutefois pas rentable économiquement pour nous – mais pour le distributeur oui –, même si Tropisme met à disposition le lieu et des ressources gracieusement. » Le Diagonal, qui possède son propre écran, confie en effet la prestation technique à Ciném'Aude – le circuit itinérant de l'Aude – et dépêche sur place du personnel pour le montage et l'accueil. Pas de recettes côté bar et la restauration, qui sont gérés par le lieu d'accueil. Mais au-delà des comptes, « c'est important pour notre image, pour se retrouver ailleurs et partager autrement notre passion, à une période, début juillet, où les gens viennent moins en salles. »

C.V.